

Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 23 octobre 2019

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services
de transport pour l'année 2020
Votre dossier : R-4096-2019
Notre dossier : R057792 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), dépose ses réponses aux demandes de renseignements numéros 1 et 2 de la Régie et des intervenants dans le dossier décrit ci-dessus¹.

Le Transporteur souligne que les réponses aux questions de BRTM sont transmises aux procureurs de cet intervenant seulement. Ainsi, les procureurs de BRTM pourront examiner les réponses à leurs questions afin d'identifier, selon le cas, des informations confidentielles. Lorsque cette revue des procureurs de BRTM sera effectuée, le Transporteur déposera ses réponses auprès de la Régie.

Le Transporteur prévoit déposer les réponses aux questions de SÉ-AQLPA, visant la contribution maximale pour le réseau collecteur des centrales photovoltaïques, à la date que la Régie fixera dans le calendrier à venir cet égard.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette

P.j.

¹ Les réponses du Transporteur sont consignées aux pièces HQT-10, Documents 1.1 et suivantes dont les originaux vous parviendront sous peu.